

ACG PROMOTION

Sommaire

Rapport de Présentation	2
Bilan	4
Compte de résultat	7
Annexe aux comptes annuels	10
Bilan détaillé	12
Compte de résultat détaillé	15
Liasse fiscale 2018	18

ACG PROMOTION

Rapport de présentation

Rapport de Présentation

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise ACG PROMOTION pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

➤	Total du bilan	103 869,69	Euros
➤	Chiffre d'affaires	90 829,39	Euros
➤	Résultat net comptable	(14 517,73)	Euros

Fait à LYON
Le 28/05/2019

Signature de l'Expert-comptable
Michaël DUPLAN

Cabinet SARL ANABASES

ACG PROMOTION

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)	4 000,00		4 000,00	5 000,00	- 1 000	
Actif immobilisé						
Frais d'établissement	1 432,26	859,35	572,91	859,36	- 286	
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 927,40	803,73	2 123,67	407,12	1 717	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	306,00		306,00	206,00	100	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	4 665,66	1 663,08	3 002,58	1 472,48	1 530	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	869,66		869,66	38 949,48	- 38 080	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 021,66		2 021,66	400,00	1 622	
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 650,00		6 650,00		6 650	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 690,45		2 690,45	1 572,70	1 118	
. Autres	51 003,45		51 003,45	5 293,08	45 710	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	13 517,72		13 517,72	17 587,00	- 4 069	
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	20 114,17		20 114,17	15 051,36	5 063	
TOTAL (II)	96 867,11		96 867,11	78 853,62	18 013	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	105 532,77	1 663,08	103 869,69	85 326,10	18 544	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 6 000,00)	10 000,00	10 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 000,00	78,18	922
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	8 379,52		8 380
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-14 517,73	9 301,34	- 23 819
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	4 861,79	19 379,52	- 14 518
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	75 365,78	6 900,00	68 466
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 352,48	34 316,64	- 16 964
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	300,00		300
. Organismes sociaux	5 508,90	13 489,35	- 7 980
. Etat, impôts sur les bénéfices		3 827,00	- 3 827
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	470,74	7 403,59	- 6 933
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10,00	10,00	
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	99 007,90	65 946,58	33 061
Écart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	103 869,69	85 326,10	18 544

ACG PROMOTION

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	90 829,39		90 829,39	184 579,41	- 93 750
Chiffres d'affaires Nets	90 829,39		90 829,39	184 579,41	- 93 750
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 697,78	1 036,32	1 661
Autres produits			192,03	3,34	189
Total des produits d'exploitation (I)			93 719,20	185 619,07	- 91 900
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 456,12		2 456
Variation de stock (marchandises)					N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements			372,55	30 360,49	- 29 988
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					-98,77
Autres achats et charges externes			65 475,71	50 532,71	14 943
Impôts, taxes et versements assimilés			2 531,71	1 080,82	1 451
Salaires et traitements			64 350,26	65 475,60	- 1 125
Charges sociales			27 538,45	28 286,35	- 748
Dotations aux amortissements sur immobilisations			956,47	420,16	536
Dotations aux provisions sur immobilisations					127,64
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			115,09	4,60	110
Total des charges d'exploitation (II)			163 796,36	176 160,73	- 12 364
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-70 077,16	9 458,34	- 79 536
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			51 627,74	4 209,00	47 419
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			624,31		624
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					
RESULTAT FINANCIER (V-VI)					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-19 073,73	13 667,34	- 32 741
					239,56

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		539,00	- 539	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		539,00	- 539	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-539,00	539	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 556,00	3 827,00	- 8 383	219,05
Total des Produits (I+III+V+VII)	145 346,94	189 828,07	- 44 481	-23,43
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	159 864,67	180 526,73	- 20 662	-11,45
RESULTAT NET	-14 517,73	9 301,34	- 23 819	256,08
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ACG PROMOTION

Annexe aux comptes annuels

Dispense d'annexe aux comptes annuels

(Art. L123-16-1 du Code de Commerce)

Les états financiers sont établis en conformité avec :

- Le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016
- Les articles L 123-12 à L 123-28 du Code du Commerce

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivante :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Engagements donnés

La société ACG PROMOTION (la caution), représentée par M. DORI Gaétan, s'est engagée auprès de la société HOMUNITY (le créancier) à se porter caution indivisible et solidaire en cas de défaillance de la société IMMO TION (le cautionné) pour le principal (140 000 euros) et les intérêts (14 000 euros).

Carry Back

La société ACG PROMOTION a effectué un report en arrière du déficit fiscal de l'exercice clos au 31 décembre 2018 (-19 254 euros) sur le bénéfice fiscal de l'exercice clos au 31 décembre 2017 (13 667 euros). Le montant de la créance d'IS obtenue s'élève à 4 556 euros (calcul au taux d'imposition 2017, soit 33,33%) et le montant du déficit restant à reporter en avant s'élève à 5 587 euros.

ACG PROMOTION

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0) 109000 ACTION.CAPITAL NON A	4 000,00 4 000,00		4 000,00 4 000,00	5 000,00 5 000,00	- 1 000 - 1 000
Actif immobilisé					
Frais d'établissement 201100 FRAIS DE CONSTITUTION 280110 AMORT. FRAIS DE CONSTITUTION	1 432,26 1 432,26	859,35 859,35	572,91 -859,35	859,36 -572,90	- 286 - 286
Autres immobilisations corporelles 218300 MAT.BUREAU & INFORMAT 281830 AMORT.MAT.BUREAU & IN	2 927,40 2 927,40	803,73 803,73	2 123,67 -803,73	407,12 -133,71	1 717 - 670
Autres participations 261010 TITRES VILLAS LENA 261020 TITRES L'ECRIN 261030 Titre Quiétude 261040 TITRE AUTHENTIK	306,00 98,00 10,00 98,00 100,00		306,00 98,00 10,00 98,00 100,00	206,00 98,00 10,00 98,00	100 100
TOTAL (I)	4 665,66	1 663,08	3 002,58	1 472,48	1 530
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés 411000 CLIENTS 418100 CLIENTS FACT. A ETAB	869,66 869,66		869,66 869,66	38 949,48 14 949,48 24 000,00	- 38 080 - 14 080 - 24 000
. Fournisseurs débiteurs 401000 FOURNISSEURS	2 021,66 2 021,66		2 021,66 2 021,66	400,00 400,00	1 622 1 622
. Etat, impôts sur les bénéfices 444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	6 650,00 6 650,00		6 650,00 6 650,00	6 650,00	6 650 6 650
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS 445670 CREDIT DE TVA 445860 TVA S/FACT.NON PARVE	2 690,45 1 269,45 311,00 1 110,00		2 690,45 1 269,45 311,00 1 110,00	1 572,70 1 403,38 311,00 169,32	1 118 - 134 311 941
. Autres 409800 FOURNIS.RRR A OBTENI 455880 QUOTE PART DE RESULTAT A RECEV	51 003,45 51 003,45		51 003,45 51 003,45	5 293,08 1 084,08 4 209,00	45 710 - 1 084 46 794
Disponibilités 512100 BANQUE CIC 512110 BANQUE POPULAIRE 512120 BANQUE POP OPTIPLUS	13 517,72 8 067,72 5 450,00		13 517,72 8 067,72 5 450,00	17 587,00 17 587,00	- 4 069 - 17 587 8 068 5 450
Charges constatées d'avance 486000 CHARGES CONSTAT.D'AV	20 114,17 20 114,17		20 114,17 20 114,17	15 051,36 15 051,36	5 063 5 063
TOTAL (II)	96 867,11		96 867,11	78 853,62	18 013
TOTAL ACTIF (0 à V)	105 532,77	1 663,08	103 869,69	85 326,10	18 544

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 6 000,00)	10 000,00	10 000,00	
101100 CAPITAL NON APPELE	4 000,00	5 000,00	- 1 000
101300 CAPITAL APPELE VERSE	6 000,00	5 000,00	1 000
Réserve légale	1 000,00	78,18	922
106110 RESERVE LEGALE PROP.	1 000,00	78,18	922
Autres réserves	8 379,52		8 380
106800 AUTRES RESERVES	8 379,52		8 380
Résultat de l'exercice	-14 517,73	9 301,34	- 23 819
TOTAL (I)	4 861,79	19 379,52	- 14 518
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés	75 365,78	6 900,00	68 466
451000 C/C VILLAS LENA	75 230,78	6 900,00	68 331
455170 C/C M & MME DORI	135,00		135
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 352,48	34 316,64	- 16 964
401000 FOURNISSEURS	10 692,48	29 196,64	- 18 504
408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	6 660,00	5 120,00	1 540
. Personnel	300,00		300
428200 CONGES A PAYER	300,00		300
. Organismes sociaux	5 508,90	13 489,35	- 7 980
431000 SECURITE SOCIALE	764,97	9 527,88	- 8 763
437100 CAISSE RETRAITE	360,00	2 366,96	- 2 007
437720 MUTUELLE	397,62	789,16	- 392
438200 ORG.SOC. CH/CONGES A	133,62		134
438600 ORG.SOC. CHARGES A P	3 852,69	805,35	3 047
. Etat, impôts sur les bénéfices		3 827,00	- 3 827
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI		3 827,00	- 3 827
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	470,74	7 403,59	- 6 933
445510 TVA A DECAISSER		962,00	- 962
445710 TVA COLLECTEE	470,74	2 441,59	- 1 971
445870 TVA S/FACT.A ETABLIR		4 000,00	- 4 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10,00	10,00	
269000 VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER	10,00	10,00	
TOTAL (IV)	99 007,90	65 946,58	33 061
TOTAL PASSIF (I à V)	103 869,69	85 326,10	18 544

ACG PROMOTION

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	90 829,39		90 829,39	184 579,41	- 93 750	-50,79
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	62 100,00		62 100,00	126 087,50	- 63 988	-50,75
708500 PORTS & FRAIS FACTURE	28 729,39		28 729,39	38 491,91	- 9 763	-25,36
708800 AUTRES PROD.ACTI.ANN				20 000,00	- 20 000	-100
Chiffre d'affaires Net	90 829,39		90 829,39	184 579,41	- 93 750	-50,79

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	2 697,78	1 036,32	1 661	160,32
791000 TRANSF.CHARGES D'EXP	1 312,80	600,00	713	118,80
791500 RETENUE AVANTAGES EN NATURE	1 384,98	436,32	949	217,42
Autres produits	192,03	3,34	189	N/S
758000 PRODUITS DIV.GESTION	192,03	3,34	189	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	93 719,20	185 619,07	- 91 900	-49,51
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	2 456,12		2 456	N/S
607000 ACHATS DE MARCHANDIS	2 456,12		2 456	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnement	372,55	30 360,49	- 29 988	-98,77
601000 ACHATS MATIERES PREM	372,55	30 360,49	- 29 988	-98,77
Autres achats et charges externes	65 475,71	50 532,71	14 943	29,57
604000 ACHATS D'ETUDES & PRE	549,05	9 073,00	- 8 524	-93,95
605000 ACH.MATERIEL ET TRAV	21 999,71		22 000	N/S
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT	1 998,35	448,78	1 550	345,28
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI	35,20	864,52	- 829	-95,93
606500 VETEMENTS DE TRAVAIL		432,94	- 433	-100
615530 ENTRETIEN MAT.MOB.BU		226,00	- 226	-100
615610 MAINTENANCE SITE INTERNET	1 947,58	112,00	1 836	N/S
616000 PRIMES D'ASSURANCES	291,11	268,79	22	8,30
622600 HONORAIRES	4 667,11	4 705,96	- 39	-0,83
622610 HONORAIRES CAC	3 110,00	3 530,00	- 420	-11,90
622620 HONORAIRES JURIDIQUES	2 575,00	2 000,00	575	28,75
622700 FRAIS ACTES & CONTEN	484,68	329,71	155	47,00
622800 HONORAIRES DIVERS	2 785,00	131,36	2 654	N/S
623100 ANNONCES ET INSERTIO	31,59	1 763,17	- 1 732	-98,21
623400 CADEAUX A LA CLIENTE	2 852,68	1 576,10	1 277	81,00
623600 CATALOGUES ET IMPRIM	168,00	1 917,00	- 1 749	-91,24
623800 POURBOIRES DONS COUR		563,99	- 564	-100
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	12 741,86	20 811,67	- 8 070	-38,78
625700 RECEPTIONS	6 125,72		6 126	N/S
626000 FRAIS POSTAUX & TELE	1 371,95	1 297,88	74	5,71
627200 COMMISS.S/EMISSION E	48,06		48	N/S
627500 SERVICES BANCAIRES	608,06	479,84	128	26,72
628100 COTISATIONS	1 085,00		1 085	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	2 531,71	1 080,82	1 451	134,24
631200 TAXE APPRENTISSAGE	361,40	352,05	9	2,66
633300 PART.FORM.CONTINUE(O	392,31	284,77	108	37,76
635110 CFE	856,00	444,00	412	92,79
637810 CSG CRDS DEDUCTIBLE	922,00		922	N/S
Salaires et traitements	64 350,26	65 475,60	- 1 125	-1,72
641100 SALAIRES APPOINT.COM	49 029,30	65 039,28	- 16 010	-24,62
641200 CONGES PAYES	300,00		300	N/S
641300 PRIME ET GRATIFICATION	2 735,98		2 736	N/S
641400 INDEM.ET AVANTAGES D	1 384,98	436,32	949	217,42
644000 REMUNER.TRAVAIL EXPL	10 900,00		10 900	N/S

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Charges sociales	27 538,45	28 286,35	- 748	-2,64
645100 COTISATIONS A L'URSSAF	16 390,45	19 980,56	- 3 590	-17,97
645200 Cotisations aux mutuelles	133,62		134	N/S
645500 COTISATIONS RETRAITE	4 501,54	5 602,54	- 1 101	-19,65
645610 PREVOYANCE		982,16	- 982	-100
645720 MUTUELLE ET PREVOYANCE	1 290,42	911,09	379	41,63
646100 RETRAITE EXPLOITANT	1 216,00		1 216	N/S
646200 MALADIE EXPLOITANT	1 033,00		1 033	N/S
646610 PREVOYANCE MADELIN	387,57		388	N/S
646620 PREVOYANCE MADELIN NON DEDUCTI	101,85		102	N/S
647130 CHEQUES VACANCES	2 664,00	810,00	1 854	228,89
649000 CICE	-180,00		- 180	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	956,47	420,16	536	127,64
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCOR	286,45	286,45		0,00
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	670,02	133,71	536	401,10
Autres charges	115,09	4,60	110	N/S
658000 CHARGES DIV.GEST.COUC	115,09	4,60	110	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	163 796,36	176 160,73	- 12 364	-7,02
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-70 077,16	9 458,34	- 79 536	840,90
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	51 627,74	4 209,00	47 419	N/S
755000 QUOTES-PARTS RESULT.	51 627,74	4 209,00	47 419	N/S
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	624,31		624	N/S
655000 QUOTES-PARTS RESULT.	624,31		624	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-19 073,73	13 667,34	- 32 741	239,56
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		539,00	- 539	-100
671200 PENALITES ET AMENDES		539,00	- 539	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		539,00	- 539	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-539,00	539	-100
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 556,00	3 827,00	- 8 383	219,05
695000 IMPOTS S/LES BENEFIC		3 827,00	- 3 827	-100
699000 REPORT EN ARRIERE DE DEFICIT	-4 556,00		- 4 556	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	145 346,94	189 828,07	- 44 481	-23,43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	159 864,67	180 526,73	- 20 662	-11,45
RESULTAT NET	-14 517,73	9 301,34	- 23 819	256,08

ACG PROMOTION

Liasse fiscale 2018

Liasse fiscale 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : ACG PROMOTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise : 2 Allée des Chênes ZAC des Erables 74100 VETRAZ-MONTHOUX		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET * 8 1 7 8 2 6 5 4 8 0 0 0 1 5				Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 8		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA	4 000		4 000	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 432	AC 859	573	
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 927	AU 804	2 124	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	306	CV	306	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	4 666	BK 1 663	3 003	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	870	BY	870
		Autres créances (3)	BZ	62 366	CA	62 366
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE	
Disponibilités		CF	13 518	CG	13 518	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	20 114	CI	20 114	
TOTAL (III)		CJ	96 867	CK	96 867	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Prièmes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	105 533	1A 1 663	103 870
Renvois : (1) Dont droit au bail :						
Clause de réserve de propriété : *						
Immobilisations :						
Stocks :						
Créances :						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Désignation de l'entreprise		ACG PROMOTION		Néant	<input type="checkbox"/> *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 6 000...)	DA		10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG		8 380	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(14 518)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		4 862	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV		75 366	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		17 352	
	Dettes fiscales et sociales	DY		6 280	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		10	
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		99 008	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		103 870	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		99 008		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>ACG PROMOTION</u>				Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC			
	Production vendue	{	FD		FE	FF		
			FG	90 829	FH	90 829		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	90 829	FK	90 829	FL		
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				2 698	FP		
	Autres produits (1) (11)				192	FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					93 719	FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					2 456	FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					373	FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					65 476	FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					2 532	FX	
	Salaires et traitements *					64 350	FY	
	Charges sociales (10)					27 538	FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	dotations aux amortissements *				956	GA
			dotations aux provisions					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)					115	GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					163 796	GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						(70 077)	GG	
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					51 628	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					624	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						(19 074)	GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACG PROMOTION		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(4 556)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	145 347	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	159 865	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	(14 518)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	51 627
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 698
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	2 738
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	489	
	obligatoires			A9	2 249	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise		ACG PROMOTION				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	1 432	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN	KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT	KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW	KX
	Matériel de transport *				KY		KZ	LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	541	LC	LD 2 387
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ
	Avances et acomptes				LK		LL	LM
	TOTAL III				LN	541	LO	LP 2 387
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			SG		SM	ST
Autres participations			SU	206	SV	SW 100		
Autres titres immobilisés			IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU	IV		
TOTAL IV			LQ	206	LR	LS 100		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	2 179	ØH	ØJ 2 487		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ	D7 1 432	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	
	Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	MK	
	Autres immobilisations corporelles			IU		MM	MN	
	Matériel de transport			IV		MP	MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	MT 2 927	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA	
	Avances et acomptes			NC		ND	NE	
	TOTAL III			IY		NG	NH 2 927	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	ØW
Autres participations			IØ		ØX	ØY 306		
Autres titres immobilisés			I1		2B	2C		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F		
TOTAL IV			I3		NJ	NK 306		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	ØL 4 666		
						ØM 4 360		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 1 8**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ACG PROMOTION Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables, janvier 2019

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ACG PROMOTION</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			573		286				859		
TOTAL II											
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions			PM		PN		PO		PQ		
			PR		PS		PT		PU		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles			QD		QE		QF		QG		
			QH		QI		QJ		QK		
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO		
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QY		QP		QR		QS		
			707		956		0Q		1 663		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immob. amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Inst. techniques mat. et outillage		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
T3		T4	T5	T6	T7	T8	T9	T9			
Autres immobilisations corporelles		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Mat. bureau et informatique, mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW			NS + NT + NU	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>ACG PROMOTION</u> Néant <input checked="" type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

SABE Experts-comptables janvier 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

DGFIP N°2057-SD 2019

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	870	870		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	6 650	6 650	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 690	2 690	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	51 003	51 003		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 022	2 022		
	Charges constatées d'avance		VS	20 114	20 114		
	TOTAUX		VT	83 349	83 349	VU	VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	17 352	17 352			
Personnel et comptes rattachés		8C	300	300			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 509	5 509			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	471	471		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	10	10			
Groupe et associés (2)		VI	75 366	75 366			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	99 008	99 008	VZ		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables - janvier 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise ACG PROMOTION		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le 31/12/2018	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ 52 427		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
				TOTAL I		WR 52 427	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV		
			- imposées au taux de 0 %		WH		
			- imposées au taux de 19 %		WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
Majoration d'amortissement *						XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Seules entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 tridécies)	PA
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdécies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquidécies)			PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	Z1	XG 4 556		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		XH 71 681	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI			
		déficit (II moins I)		XJ	19 254		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL	13 667		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO 5 587		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise <u>ACG PROMOTION</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	5 587	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	5 587	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	434	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
		lign ^e WI	lign ^e WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ACG PROMOTION</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	9 301		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG		9 301			
	TOTAL I	ØF	9 301		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH		9 301		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	22 549			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		YX				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						YS	13 622			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	29 305			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	856			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		YZ	1 676			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	22 165			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	10 434			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *						ØB	49 029			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%	
	- Numéro de centre agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 35 II de l'ann. III au CGI)										
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA									
				Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL		
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD									
				Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO		
			Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ACG PROMOTION							Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (2)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (3)	Autres amortissements* (3)	Valeur résiduelle (6)		
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)	
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %		
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation de titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation de titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)			(A)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)				(B)	(B) (Ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ACG PROMOTION Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

	Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de				
	N - 1				
	N - 2				
	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
(à préciser) au titre de : N - 7					
N - 8					
N - 9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ACG PROMOTION Néant *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❸.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❹.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ❷ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	À 15 % ou à 16,5 % ❺		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2019

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>ACG PROMOTION</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: ACG PROMOTION		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01012018 et clos le: 31122018		Données en nombre de mois	
		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retractions sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation	HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122018 N° SIRET 8 1 7 8 2 6 5 4 8 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ACG PROMOTION

ADRESSE (voie) 2 Allée des Chênes ZAC des Erables

CODE POSTAL 74100 VILLE VETRAZ-MONTHOUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique DA LUZ Prénom(s) Anne-Christine

Nom marital DORI % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 500

Naissance: Date 09/05/1978 N° Département 78 Commune VERSAILLES Pays

Adresse : N° 1195 Voie Avenue Marcel Mérieux

Code Postal 69280 Commune MARCY-L'ETOILE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique DORI Prénom(s) Gaëtan

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 500

Naissance: Date 05/11/1982 N° Département 74 Commune AMBILLY Pays

Adresse : N° 1195 Voie Avenue Marcel Mérieux

Code Postal 69280 Commune MARCY-L'ETOILE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 81782654800015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ACG PROMOTION

ADRESSE (voie) 2 Allée des Chênes ZAC des Erables

CODE POSTAL 74100 VILLE VETRAZ-MONTHOUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	4
----------------------------------------------------	----	---

Forme juridique	SCCV	Dénomination	VILLAS LENA	N° SIREN (si société établie en France)	820597086	% de détention	98,00
Adresse :	N° 2	Voie	Allée des Chênes	Code Postal	74100	Commune	VETRAZ-MONTHOUX
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	L'ECRIN	N° SIREN (si société établie en France)	824523435	% de détention	10,00
Adresse :	N° 2	Voie	Rue Emile Fournier	Code Postal	69120	Commune	L'ARBRESLE
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LE QUIETUDE	N° SIREN (si société établie en France)	825204050	% de détention	98,00
Adresse :	N° 2	Voie	ALLEE DES CHENES	Code Postal	74100	Commune	VETRAZ MONTHOUX
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	AUTHENTIK	N° SIREN (si société établie en France)	825206618	% de détention	98,00
Adresse :	N° 2	Voie	ALLEE DES CHENES	Code Postal	74100	Commune	VETRAZ MONTHOUX
						Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

SAGE Experts-comptables janvier 2019

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES										N° 2065-SD 2019	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)											
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS											
Exercice ouvert le		01012018		et clos le		31122018		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre								<input checked="" type="checkbox"/>			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:						Adresse du siège social:					
ACG PROMOTION 2 Allée des Chênes ZAC des Erables 74100 VETRAZ-MONTHOUX											
SIRET		8 1 7 8 2 6 5 4 8 0 0 0 1 5		Mél : anne-christine.dori@acg-promotion.fr							
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
						SIRET					
B ACTIVITÉ											
Activités exercées		Promotion immobilière de logements						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*				Bénéfice imposable à 28%				Déficit	
										5 587	
		Bénéfice imposable à 15%									
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 15%				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%							
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		<input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		<input type="checkbox"/>		Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i>			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		<input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>		<input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>		<input type="checkbox"/>		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>coties A</i>		<input type="checkbox"/>		Autres dispositifs			
Société d'investissement immobilier cotée		<input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater X</i> <input type="checkbox"/>											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%											
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)											
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies C-1-1</i>), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>											
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée											
						Nom / Adresse					
						N°					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies C-1-2</i>), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom / Adresse					
						N°					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé <input type="checkbox"/> SAGE GENERATION EXPERT											
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
SARL ANABASES 21 QUAI SAINT VINCENT 69283 LYON CEDEX 01 Tél: 0472771199											
CGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date: 16052019		Lieu: VETRAZ-MONTHOUX			
						Qualité et nom du signataire: GERANT		GAETAN			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné						Signature:					

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3%). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

